N° 305 — 12e Année — CINQ CENTIMES — Jeudi 1er Novembre 1903

RÉDACTION
ROUBAIX, 65, rue des Fabricants (près la place du Trichon)
TOURCOING, rue VERTE, 23

Siège administratif
Rue Nationale, 51, à Lille

PRIX DES ABONNEMENTS
ROUBAIX-TOURCOING
Trois mois, 4 fr. 50. — Un an, 18 fr.
Nord et départements limitrophes
Trois mois, 5 francs. — Un an, 20 francs.

L'ÉVENTAIL DE ROUBAIX-TOURCOING

Journal Républicain Quotidien

PRIX DES ANNONCES
ANNONCES . . . . . 0 fr. 25 la ligne
RÉCLAMES . . . . . 0 fr. 50 —
FAITS DIVERS . . . . . 0 fr. 75 —
LOCALES . . . . . 0 fr. 40 —

Les annonces seront reçues aux bureaux du journal, à Paris, à l'Agence Havas, 8, place de la Bourse, 10.

Téléphone

LIRE PLUS LOIN :

Les Grèves de Mineurs dans le Pas-de-Calais.

Le Crime de la Façade de l'Esplanade, à Lille.

L'Assassinat de Fouquières-les-Lens devant la Cour d'assises de Saint-Omer.

Chronique de la Semaine

La *Semaine religieuse*, de Cambrai, nous fait connaître un détail dont la révélation ne fera pas, croyons-nous, grand plaisir à l'évêque de Versailles.

Il y a quelques semaines, le gouvernement signifiait aux révérends pères de Picpus qu'ils aient à déloger des grands séminaires de Rouen et de Versailles. L'autorité ecclésiastique organisa aussitôt un corps de professeurs pour remplacer les anciens et il paraît qu'en présentant les nouveaux directeurs, l'évêque de Versailles aurait dit :

« Ce ne sont pas des abbés démocrates. Je n'en veux pas dans mon diocèse. »

La *Semaine Religieuse* estime qu'en parlant ainsi des prêtres qu'il présentait, l'évêque a fait leur éloge.

On nous permettra d'être d'un avis quelque peu différent.

Le prêtre démocrate est le seul qui puisse être en communion d'idées avec son maître céleste, celui que Camille Desmoulins, qualifiait de sans-culotte et qui en tout cas, était sans souliers, parfois sans pain et n'avait d'affection que pour le peuple.

Le prêtre digne de sa mission, celui qui se rend compte de la haute morale des évangiles, doit avoir au fond des moelles, dans un pays comme le nôtre, c'est-à-dire dans un pays de démocratie, l'amour des démocrates.

Jésus était le fils d'un humble charpentier; il naquit dans une étable et d'aussi modestes origines ne justifient guère la vanité de certains personnages se prétendant ses serviteurs et les propagateurs de sa doctrine.

Plus le prêtre se rapproche des petits, plus il se rapproche de son maître qui doit être son modèle.

L'évêque qui se flatte de n'avoir pas dans son diocèse un seul prêtre démocrate, indique par cela seul qu'il est indigne d'être évêque.

Ce n'est pas pour les puissants et pour les heureux de ce monde que doivent être les consolations et ce n'est pas par des manifestations d'orgueil qu'un clergé, se recommandant du Christ, doit se présenter devant les fidèles.

Ceci n'est point un prêche, mais il se produit cette chose bizarre que de temps en temps, ce sont des parpaillots qui sont obligés de rappeler certains chefs de l'orthodoxie à la vérité de leur rôle et à la compréhension de leur mission.

* *

Pendant que nous tenons la *Semaine Religieuse*, continuons de lire ce qu'elle raconte.

Savez-vous quel est l'exemple cité par ce journal comme caractérisant le mieux, les mesures à prendre pour amener la réforme sociale ?

C'est celui de Jean III, roi de Portugal, qui obligeait les courtisans de sa cour à se confesser tous les huit jours.

Saint-François-Xavier écrivit là-dessus à St-Jacques, en ces termes :

« Il n'y a rien de plus régulier que la cour de Portugal ; elle ressemble beaucoup plus à une société religieuse qu'à une cour séculière. Le nombre des courtisans qui se confessent et communient constamment tous les huit jours est si grand, que nous sommes dans l'admiration. Je me souviens d'avoir remarqué que le roi était à Almeria, ceux qui se rendaient après du prince, de tous les endroits du royaume pour les affaires, comme c'est la coutume, ne se pouvaient lasser d'admirer une pratique si nouvelle, surtout en des courtisans ; et lorsqu'ils les voyaient communier, chaque dimanche et chaque fête, avec beaucoup de révérence ils étaient tout hors d'eux-mêmes. »

Le roi obligeait ses courtisans à se confesser parce que, disait-il, « les gens de condition étant une fois gens de bien, le peuple qui se forme toujours sur eux, ne manquerait pas de les copier et, sur eux, de régler ses mœurs. »

Comme moyen de réforme sociale, c'est un peu maigre et Jean III de Portugal avait l'étoffe d'un bel abruti s'il comptait là-dessus.

Il est vrai que ceci se passait au temps où il y avait une noblesse exerçant un certain prestige sur la grande masse ignorante, mais il y a belle lurette que l'aristocratie, vraie, a fait le plongeon dans l'eau de vaisselle et celle qui nous reste est un tel mélange de sang de laquais, de cocher et de gâte-sauce, qu'on ne sait plus trop si le garçon d'écurie de monsieur le marquis, n'a pas le sang plus bleu que celui de son maître.

Aussi, à notre époque, les blasonnés pour rire qui se poussent du marquisat, du comté ou de la baronnie, peuvent bien aller se confesser deux fois par jour si bon leur semble, ce n'est certainement pas cela qui provoquera la moindre réforme sociale.

* *

Une nouvelle bénédiction vient d'avoir lieu dans la Basilique de Saint-Pierre : celle de Jeanne de Lestonnac née à Bordeaux en 1556.

Dans l'histoire de sa vie racontée par les pieux journaux, Jeanne de Lestonnac commença par épouser à 17 ans, Gaston de Montferrand.

Elle passait tout son temps en prières, *ce qui ne l'empêcha pas*, à ses moments perdus, de donner le jour à sept enfants.

A la mort de son époux, elle entra au couvent, lâchant carrément ses mioches qu'elle recommanda à la bienveillance du Très-Haut. Elle fonda, à 55 ans, une congrégation copiée sur celle de la compagnie de Jésus. Elle mourut en 1640 à quatre-vingt-quatre ans, et c'est ici que le miracle commence :

« Son visage parut d'une beauté surprenante, et son corps, exposé cinq jours aux regards des fidèles, ne fit voir aucune marque de corruption, mais conserva sa flexibilité et exhala une odeur très agréable.

» En 1660, quarante ans après son inhumation, il fut trouvé tel qu'il était au moment de la sépulture, et le prodige durait encore à la Révolution de 93. »

Et chose remarquable — Personne n'avait embaumé son corps. Ce dernier se montra pourtant en parfait état de conservation pendant cent-cinquante ans.

Il se trouvera certainement des incrédules pour ricaner et dire : — Croyez ça et buvez de l'eau de Lourdes!

Pourtant le fait est patent (d'après l'orthographe nouvelle on écrit : « épatant. »)

Pour notre compte, comme nous ne voulons chagriner personne, nous acceptons le miracle, seulement, nous voudrions de plus en plus désirer de ne pouvoir jamais constater de pareilles anomalies à notre époque.

On nous ferme toujours le bec avec des récits de miracles d'autant profitables à des époques très antérieures.

Pourquoi, de nos jours, ne voyons-nous pas se renouveler les phénomènes étranges d'autrefois, ne serait-ce que pour faire un peu la nique à tous les savants qui prétendent que l'ordre naturel des choses n'existe pas pour les croyants d'ordre supérieur ?

Pour voir des miracles, il faut maintenant aller au pays des fakirs.

C'est humiliant pour le catholicisme.

La trinité hindoue n'a pas, que diable, le monopole de ces manifestations.

Montrez-nous seulement une congrégation donnant tous ses biens aux malheureux, un évêque distribuant son traitement aux pauvres gens de son diocèse, un moine maigre, un sacristain sobre, un curé ne faisant pas la quête, et nous reprisons aussitôt une tirelire à l'intention de St-Antoine de Padoue.

E. LAGRILLIÈRE-BEAUCLERC.

Nos Dépêches

Par Fil Téléphonique spécial

Informations Politiques

Conseil des Ministres

Paris, 30 octobre. — Les ministres se sont réunis ce matin, à l'Elysée, sous la présidence de M. Loubet.

Les évènements de Chine

Le ministre des affaires étrangères a entretenu le conseil de la situation en Chine.

Il a communiqué les renseignements que les gouvernements étrangers lui ont fait parvenir pour l'accueil qu'ont reçus à Paris leurs exposants et leurs nationaux.

Il a également fait connaître qu'un livre jaune embrassant les affaires de Chine, depuis le mois de mars dernier, allait être incessamment distribué.

Ce recueil comprendrait, en conséquence, tous les documents concernant la période s'étendant de l'origine du conflit chinois jusqu'à la réunion du Parlement. Le ministre se propose aussi, de faire apparaître le rôle qu'a joué le gouvernement français dans les négociations avec les puissances et d'expliquer les initiatives qu'il a prises en deux ou trois circonstances, notamment en formulant le programme des conditions à imposer à la Chine ; de la sorte, le ministre serait prêt à accepter un débat sur la question chinoise à propos de la discussion des crédits supplémentaires.

La prolongation de l'Exposition

M. Millerand, ministre du commerce, a fait signer, par le président de la République, un décret prolongeant l'Exposition universelle du 6 au 12 novembre inclusivement, et décidant que les visiteurs y seraient admis gratuitement le *mercredi 11 novembre*.

Nomination judiciaire

La garde des sceaux a soumis à la signature du Président de la République la nomination, comme conseiller à la cour de Paris, de M. Treillard, procureur général de la Martinique.

Affaires diverses

Le ministre des travaux publics a fait signer un décret portant crétion d'une chaire d'économie sociale à l'Ecole nationale des ponts et chaussées.

Enfin, bien que le compte-rendu officiel soit mort sur ce point, on dit que la promotion militaire annoncée a été soumise aujourd'hui par le ministre de la guerre à l'approbation du conseil des ministres.

NOUVELLES DIVERSES

Les Allumettiers aux Finances

Paris, 30 octobre. — Les délégués de la fédération des allumettiers et de celle des ouvriers des tabacs ont été reçus aujourd'hui à deux heures un quart par le ministre des finances.

L'entretien a duré jusqu'à deux heures quarante-cinq.

L'accord n'est fait entre le ministre, le directeur des manufactures et les délégués au sujet de la modification de la circulaire, cause de l'agitation actuelle. Cette circulaire modifiée conformément aux vœux des ouvriers sera affichée dans tous les ateliers de chaque manufacture.

Les délégués ont remercié M. Cuillaux d'avoir apprécié la justesse des demandes formulées par les ouvriers des manufactures et d'avoir réalisé qu'un accord était de l'intérêt de tous que la bonne entente régnât entre l'Etat et ceux qui sont employés par lui.

A L'ÉTRANGER

EN CHINE

Grave explosion à Hong-Kong

Hong-Kong, 29 octobre. — Une grave explosion s'est produite dimanche matin à Canton.

Quatre maisons situées près du yamen du gouverneur ont été détruites et un grand nombre de personnes ont été tuées. Le bruit court que le théâtre de l'explosion est un arsenal appartenant aux réformateurs, où on avait accumulé de la poudre de fulmi-coton pour faire sauter le yamen.

Les autorités ont acquis la conviction que la destruction du yamen et l'assassinat des fonctionnaires étaient prémédités.

La mulson où l'explosion s'est produite n'était pas habitée. On n'y venait que de temps en temps pour déposer des paquets. Le locataire a disparu, mais la personne qui les posait pour lui a été arrêtée.

On connaît maintenant le nombre des victimes ; il s'élève à 14 tués et 2 blessés.

Les réfugiés de Canton à Hong-Kong exagèrent qu'en cas de désordres les autorités d'ici ne les remettent entre les mains des mandarins de Canton.

Le bruit court que les Français se disposent à embarquer à Saïgon 4,000 hommes de troupes pour les envoyer à Canton. Des vapeurs de la Compagnie de navigation tonkinoise ont reçu l'ordre de se tenir prêts.

Les croiseurs français *Chasseloup-Laubat* et *Décartes* sont ici.

Adhésion des Etats-Unis

Washington, 30 octobre. — Le gouvernement américain a donné son adhésion à l'article 3 de la convention anglo-allemande.

Cette adhésion a été communiquée au gouvernement intéressé, dans une note déclarant que les Etats-Unis appuieront comme toujours la politique de la porte ouverte et qu'ils maintiennent le principe de l'intégrité territoriale de la Chine.

Terrible catastrophe à New-York

Un télégramme de New-York, arrivé cette nuit, annonce qu'une grande quantité de produits chimiques avait fait explosion dans cette ville et que deux cents personnes étaient restées sous les décombres.

L'agence Havas a publié ensuite une nouvelle dépêche disant que les premières nouvelles avaient été exagérées et qu'il n'y avait à déplorer qu'un décès.

Mais, d'après un troisième télégramme que nous communique cette agence, les premières informations sont confirmées en ces termes :

New York, 29 octobre. — Malgré les déclarations du directeur de la droguerie où s'est produite l'explosion, l'*Evening Journal* continue à affirmer que plus de 200 personnes ont été tuées ou ont disparu.

L'*Evening World* estime que le nombre des victimes est de 450. Les autres journaux fixent ce nombre à une centaine.

Le chiffre des pertes s'élève à 1.500.000 dollars.

New York, 30 octobre. — A l'heure actuelle, il est encore impossible d'être fixé sur le nombre exact des victimes.

Le pâté entier de maisons compris entre les rues Chambers, Greenwich, Warren et Washington a été détruit complètement par l'explosion ou par les incendies qui se sont déclarés ensuite.

La *défagration* a été si violente que les hommes et les chevaux qui se trouvaient dans les rues avoisinant les lieux de la catastrophe ont été tués sur le coup.

Soixante jeunes filles et *cent jeunes garçons* qui étaient en train de luncher dans les combles de l'usine, où est installé un réfectoire, au moment où l'explosion se produisit, n'ont pas reparu. On craint beaucoup que tous ne soient morts, mais, par suite de la chaleur qui se dégage des ruines, il sera impossible de retrouver leur corps avant quarante-huit heures.

Un tramway à chevaux qui passait dans Washington street a été enseveli sous les décombres, et la station du chemin de fer aérien située sur la seconde avenue a *été fortement* endommagée. On croit même qu'un assez grand nombre de voyageurs ont été tués ou blessés.

La Guerre au Transvaal

Kimberley menacé par les Boers

Londres, 30 octobre. — Plusieurs journaux publient la dépêche suivante de Capetown, 30 octobre :

« La garnison de Kimberley est continuellement sous les armes, en raison de la proximité des Boers ».

Les femmes boers prisonnières

Pretoria, 30 octobre. — Les enfants et les femmes faits prisonniers à Jagersfontein et à Fauresmith sont logés dans des baraquements sur le champ de courses, lis sont gardés par des soldats noirs.

Parmi les prisonniers se trouvent la femme du maire de Fauresmith, la femme du pasteur de Jagersfontein et la sœur du magistrat boer du district.

Mort du prince Christian

La guerre vient de faire une victime parmi les membres de la famille royale. Le prince Christian-Victor, petit-fils de la reine Victoria, a succombé aux attaques de la fièvre typhoïde qui a déjà fait tant de ravages dans les rangs de l'armée anglaise. Le prince était prédestiné à mourir d'une fièvre intestinale, par suite d'une faiblesse organique héréditaire dans sa famille. Le prince Albert est mort de la fièvre typhoïde, le prince de Galles subit, en 1871, une terrible crise d'entérite qui faillit l'emporter et la princesse Alice souffrit longtemps de crises semblables avant d'être enlevée par la diphtérie.

LES GRÈVES

DANS LE BASSIN HOUILLER du Pas-de-Calais

EXTENSION DE LA GRÈVE

On peut constater mardi matin une accentuation sensible du mouvement gréviste dans le bassin houiller du Pas-de-Calais.

Pour arriver à généraliser le chômage, les grévistes de la première heure ont organisé des patrouilles très fortes et très nombreuses qui ont circulé dans la nuit de lundi à mardi dans presque tous les charbonnages du Pas-de-Calais, d'où une vive agitation.

12,000 grévistes

Lundi nous comptions environ 9,000 grévistes dans le bassin houiller du Pas-de-Calais, alors qu'après la descente de mardi, il dépasse un accroît 12,000. Tout, d'après les renseignements que nous avons pu recueillir, tant auprès des ouvriers qu'auprès de certains agents supérieures des charbonnages, fait croire qu'aujourd'hui mercredi le chômage s'accentuera davantage encore.

Aux mines de Dourges

C'est dans cette concession qu'est né le mouvement gréviste, rien ne surprenant que le chômage y soit toujours complet — la nuit dans le charbonnage a été très calme, les grévistes s'étant portés en masse sur les fosses des Compagnies voisines pour *y arrêter le travail*.

Réponses de la Cie aux revendications des grévistes

Ainsi que nous l'avons annoncé, samedi dans la matinée, MM. Robiaud, *agent général* et Prudhomme, ingénieur-en chef, ont reçu la délégation ouvrière laquelle est venue soumettre les revendications suivantes ;

1. Meilleure répartition des salaires.

2. Fixation — pour les *ouvriers mineurs* — d'un minimum de salaire égal à la moyenne admise par la Convention d'Arras.

3. Augmentation de 10 0/0 sur la prime qui sera portée de 30 à 40 0/0.

4. Suppression des longues coupes et des postes du samedi soir.

5. Fixation — pour les herscheurs — d'un minimum de salaires de 3 fr. 50, quels que soient l'âge et le travail.

6. Fixation pour les aides d'un minimum de salaires de 4 fr. et maintien des habitudes actuelles pour les augmentations successives.

7. Non-paiement des manches d'outils casés.

8. Suppression des amendes pour absences non justifiées et pour charbons sale.

9. Liberté politique et syndicale en dehors des travaux.

10. *Remonte des ouvriers mineurs* aux heures réglementaires à moins de cas de force majeure.

Arrivée des ouvriers du poste de l'après-midi autorisée jusqu'à l'heure exacte de la descente ;

Circulation des enfants dans le puits n° 6 assurée par d'autres agents que les raccommodeurs.

11. Renvoi du porion Digay.

13. Création d'un poste de médecin à Courrières.

13. Maintien des femmes veuves dans les corons, quel que soit le temps de service des maris à la Compagnie.

* *

Mardi, dans la journée, les réponses ci-dessous ont été adressées à M. Lernould, adjoint au maire d'Hénin-Liétard, président de la délégation des ouvriers.

Hénin Liétard (Pas-de-Calais), le 30 octobre 1903.

A Monsieur Lernould,

Président de la délégation des ouvriers mineurs à Hénin-Liétard.

J'ai l'honneur de vous faire connaître les réponse de la compagnie des Mines de Dourges aux revendications présentées samedi dernier par la délégation que vous présidez.

1° Le tableau suivant de la répartition des salaires depuis le 1er avril 1900 jusqu'au 15 octobre dernier démontre que l'engagement de répartir équitablement les salaires a été tenu aussi exactement que possible.

Comme tous les ouvriers ne peuvent être également habiles dans l'art du mineur, nous estimons qu'on ne saurait obtenir une répartition plus parfaite. Tous nos efforts seront maintenus dans ce sens et, au surplus, les ouvriers savent que, suivant la tradition de la Cie de Dourges, leurs réclamations seront toujours examinées avec la plus scrupuleuse attention.

SALAIRES	Proportion pour cent	OBSERVATIONS
Au dessous de 5 fr.	0,3	
De 5 fr. 00 à 5 fr. 25	0,8	Salaires au dessous de 6,25 = 23,7 0/0
De 5 fr. 25 à 5 fr. 50	2,0	Salaires au dessus de 6 25 = 76,3 0/0
De 5 fr. 50 à 5 fr. 75	2,8	
De 5 fr. 75 à 6 fr. 00	5,3	Nombre moyen d'ouvriers mineurs proprement dits 1.035
De 6 fr. 00 à 6 fr. 25	12,5	
De 6 fr. 25 à 6 fr. 50	24,9	Gain moyen journalier 6 fr. 47.
De 6 fr. 50 à 6 fr. 75	27,5	
De 6 fr. 75 à 7 fr. 00	10,9	
De 7 fr. 00 à 7 fr. 25	5,3	
De 7 fr. 25 à 7 fr. 50	3,1	
Au-dessus de 7 fr. 50	4,6	

II. La fixation d'un minimum égal à la moyenne admise par la convention d'avril dernier équivaudrait à une augmentation de salaires.

Liée par l'engagement d'Arras, la Compagnie de Dourges ne saurait discuter seule cette réclamation.

III. Même réponse qu'à l'article II.

La Compagnie de Dourges s'en remet par avance aux décisions qui seront prises dans la prochaine entrevue des délégués des ouvriers et des Compagnies.

IV. Les longues coupes et coupes du samedi soir sont facultatives.

Nous les avons rendues surtout fréquentes cette année dans le but de satisfaire les besoins urgents de l'industrie.

Les longues coupes sont, du reste, onéreuses à la Compagnie qui ne demanderait pas mieux que de les supprimer si les demandes en charbon devenaient moins pressantes.

V et VI. Les minimum des salaires des herscheurs et des aides mineurs se superposent à la demande d'augmentation de 40 o/o sur la prime. Ces questions rentrent donc dans les réclamations qui ne peuvent être résolues que collectivement.

VII. Accordé : *les ouvriers n'auront qu'à présenter le manche d'outil casé ou défectueux.*

VIII. La tolérance la plus grande continuera à être observée à l'égard des justifications d'absences.

En fait, il suffit que l'ouvrier prévienne ou fasse prévenir qu'il ne peut se rendre au travail.

De telles dispositions intéressent non pas seulement le bon ordre des travaux, mais surtout la sécurité des ouvriers. Par exemple, dans presque tous les chantiers souterrains, il est admis qu'un ouvrier ne doit pas travailler seul. Comment empêcher ce fait de se produire si les surveillants ne sont pas avertis des absences ?

Quant aux remonte pour charbons malpropres, leur absolue nécessité est incontestable. Elles restèrent proportionnelles à la quantité de pierres ou d'ahurries retirées des berlines visitées ou culbutées au jour.

La Compagnie ne peut être accusée de profiter des amendes de quelque nature qu'elles soient puisque leur produit est versé intégralement à la société de secours mutuels comme les ouvriers peuvent le vérifier par les affiches apposées chaque quinzaine dans les carreaux des fosses.

IX. Toute liberté politique et syndicale est laissée aux ouvriers.

X. La remonte des ouvriers doit se faire aux heures réglementaires.

Les ingénieurs veilleront à ce qu'il en soit ainsi.

Pour les postes d'après-midi, les lampes seront délivrées jusqu'à l'heure de la descente.

A la fosse de Clercq, la circulation par les cages des enfants au-dessous de 48 ans se fera comme aux autres fosses de la Compagnie.

XI. Refusé. Le porion remplit très bien ses fonctions et l'enquête à laquelle nous nous sommes livrés nous a démontré que ce porion est estimé de la presque totalité de ses ouvriers.

XII. La création d'un nouveau poste de médecin est subordonnée à l'état financier de la Caisse de Secours ; la Compagnie ne demande pas mieux que de faciliter cette solution le cas échéant.

XIII. Le maintien des femmes veuves dans les corons est subordonné au nombre des maisons ouvrières dont nous disposons. Si la Compagnie peut continuer la construction de nouvelles maisons le temps de service à la Compagnie exigé jusqu'ici sera réduit.

En terminant, la Cie exprime ses regrets que les ouvriers aient cessé brusquement le travail sans avoir au préalable tenté la moindre démarche auprès du directeur.

Veuillez agréer, etc...

Signé : ROBIAUD.

Aux mines de Courrières

Le nombre des grévistes est supérieur à celui de la veille ; ainsi tandis qu'aux puits n° 2, 3, 5 et 6, les ouvriers sont tous au travail, à la fosse n° 7 on ne compte que 17 mineurs descendus sur 664, fosse n° 8, 13 sur 225 — fosse n° 9, 255 sur 340 — fosse n° 10, 122 sur 200.

La nuit a été très agitée surtout aux abords de la fosse n° 2 où dans les champs les dragons et les gendarmes ont dû charger sur les grévistes, dont quelques-uns ont été renversés et blessés.

Un gréviste a été arrêté pour entrave à la liberté du travail.

Aux mines de Liévin

Sur les chemins donnant accès à la fosse n° 1 de nombreuses bandes de grévistes criant : « Vive la grève » ont circulé. A cette fosse on comote mardi matin 334 ouvriers au travail sur 850.

Aux puits n° 3, le chômage est toujours complet.

A la fosse n° 4, il manque 572 ouvriers sur 950. — Les grévistes, à l'arrivée du train d'ouvriers venant de la direction d'Arras à 4 h. 48 du matin, se sont postés aux environs de la halte et à la lisière du bois de cerner les ouvriers qui ont dû rebrousser chemin.

Aux mines d'Ostricourt

Le nombre des grévistes a encore augmenté à la fosse n° 4, ce qui permet de dire que le chômage est complet dans cette concession.

Aux mines de Bruay

Pas la moindre agitation jusqu'à présent n'a été constatée dans la Cie de Bruay.

Aux mines de Carvin

Les ouvriers mineurs de Carvin se sont mis en grève hier pour se solidariser avec leurs camarades des autres compagnies.

Il a suffi d'une poignée de grévistes du n° 8 de Courrières pour les déterminer à entrer dans le mouvement.

On comptait hier :

fosse n° 1	néant	descente
fosse n° 2	84	—
fosse n° 3	33	—
soit	117	

descentes sur un millier d'ouvriers que compte la compagnie.

Hier matin, à 9 heures, a été tenue une réunion des grévistes de cette concession.

Le citoyen Sorriaux, de Courrières, y a pris la parole et a exposé la situation actuelle des ouvriers et celle des compagnies. Il a expliqué l'origine et les causes de la grève et a traité des revendications générales.

Le citoyen Cordier, de Carvin, a parlé dans le même sens ; il a invité les grévistes à être calmes et à maintenir leurs droits en marchant unis dans la lutte.

Les réclamations générales ont été soumises aux ouvriers ; nous ne demandons le maintien d'*un minimum de salaires pour toutes les* catégories d'ouvriers avec augmentation de 40 pour 100.

Les réclamations secondaires seront envoyées à M. Jardel, directeur.

Elles se décomposent ainsi :

1° Adjonction d'un hectolitre de charbon gras à l'escalage donné aux ouvriers ;

2° Que l'escalage soit accordé également à l'ouvrier mineur célibataire dont le père ne travaille pas à la mine ;

3° Que les ouvriers ne paient plus les outils, ainsi que cela se pratique dans les autres Compagnies ;

4° Que les jetons distribués aux ouvriers à leur arrivée à la fosse numéro 2 soient supprimés, cette manière de faire n'existant pas aux autres fosses.

A l'issue de la Conférence, la grève mise aux voix, a été votée à l'unanimité.

Deux autres réunions ont eu lieu dans la soirée, à Annœullin, à 8 heures 1/2, chez Louis Lhuereux, à Carvin, à 7 heures 1/2, salon de Paternot.

On n'en connaissons pas le résultat.

Aux mines de Meurchin

Le travail reste complet et le calme le plus absolu règne dans cette concession.

Aux mines de Drocourt

A la descente de mardi matin on comote : fosse n° 1, 39 ouvriers au travail sur 377 et fosse n° 2, aucun.

Aux mines de Nœux

Cette Compagnie échappe aussi au mouvement. Pas un gréviste à l'heure actuelle.

Aux mines de Béthune

Vers trois heures du matin environ 200 grévistes venant de Liévin ont envahi les corons entourant la fosse n° 5 située sur *Loos-sur-Gohelle* criant : « Vive la grève ! » et frappant aux portes avec des bâtons, disant *il n'y a pas de coupe, attention si tu sors !* Malgré cela un assez grand nombre d'ouvriers se sont rendus à la mine où on ne comote que 192 absents sur 593 occupés au travail du matin.

Des réunions vont être tenues dans le journée par des orateurs du syndicat dans cette concession afin de préconiser le chômage complet.

Aux mines de Lens

Aujourd'hui la Cie de Lens qui avait résisté hier au mouvement est atteinte, car si le travail est complet dans les fosses 2, 3, 6, 7, 8, 10 et 11 *on compte dans celles n° 1, 137 présents sur* 266 ; n° 4, 167 sur sur 509 ; n° 5, 218 sur 638 ; n° 9, 127 sur 511 et n° 12, 185 sur 592. La nuit a été passablement mouvementée.

* *

Les revendications ci-après ont été émises par les ouvriers ; elles sont ce qu'ils appellent les revendications secondaires, celle ayant trait aux salaires devant être discutée dans l'entrevue d'Arras susjoint lieu.

1. Caisse de liquidation pour les vieux ouvriers jouir de leur pension à 55 ans.

2. Suppression des longues coupes.

3. Suppression des amendes pour absences et mal façon.

4. Que les vieux pensionnés conservent leur station lorsqu'ils sont seuls ainsi que les femmes veuves.

5. Que les galibots qui commencent à la fosse soient payés à raison de 0 fr. 25 centimes en débutant avec augmentation de 0 fr. 25 tous les trois mois.

6. Que toutes les berlines pleines partant des chantiers de taille, se soient plus mises en bas à l'entrée de taille.

7. Que les outils soient fournis gratuitement aux ouvriers.

8. Que la caisse de secours paie les ouvriers de la première catégorie à 2 fr. par jour — de la 2e à 1 fr. 80, de la 3e à 1 fr. 50, de la 4e, à 0 fr. 90 et de la 5 à 0 fr. 60.

9. Pas de congédiés pour faits de grève.

MM. Jeambart, délégué mineur, et Tison, conseiller municipal, désignés pour solliciter une entrevue de M. Reumaux, agent général, afin de discuter les susdites réclamations, se sont rendus mardi matin auprès de celui-ci qui les a bien accueillis. Il a exprimé ses regrets de ne pouvoir recevoir la délégation dans cet instant, mais, *a-t-il dit, il va discuter à Arras* avec les représentants autorisés du syndicat.

RÉUNION A AVION

Nouvelles réclamations

Les ouvriers de la fosse n° 5 de Lens et ceux du n° 4 de Liévin au nombre d'un millier se sont réunis à Avion salle Hulot, sous la présidence du mineur Poulain.

Ont pris la parole MM. Delcourt, maire, Laforge, conseiller municipal et Norange, greffier de la Mairie d'Avion. — La grève y a été votée et les revendications ci-dessous ont été émises. — *Un minimum de salaire et un maximum d'heures de travail, une caisse de retraite offrant tout garantie aux travailleurs la suppression de la sale-arrêt des salaires.*

En formulant ces demandes, les ouvriers d'Avion semblent ne pas accepter celles émises par les mineurs, tant de Liévin, que de Lens et d'ailleurs réclamant une augmentation de 40 0/0 sur les salaires.

Nous devons dire que la demande des ouvrier d'Avion est très commentée par les grévistes.

La coupe du soir

A Liévin, à Lens, à Avion, à Courrières, à Carvin et encore dans divers autres centres houillers, les mineurs de la coupe du soir plus communément appelée « coupe à terre » venant jusqu'aux dernières heures de la journée qu'en faible partie, ayant été arrêtés par des brigades de grévistes, soit à leur descente des trains d'ouvriers, soit dans les rues ou le long des routes conduisant aux fosses.

L'entrevue d'aujourd'hui à Arras

Les questions à discuter — Des revendications nouvelles

Nous disons plus haut que dans une réunion tenue lundi soir à Avion, les mineurs de cette localité où, on le sait, le Parti ouvrier est puissamment organisé, ont dressé une liste de revendications qui ne ressemble en rien à celles élaborées dans les réunions tenues par MM. Basly, Lamendin, Evrard, Bengnet et autres orateurs du syndicat.

On a pu lire que les grévistes qui suivent le Syndicat ont basé leurs revendications sur fait figurer au milieu de réclamations d'ordre secondaire d'abord une demande d'augmentation de 10 0/0 sur les salaires, une meilleure répartition de ceux-ci, la suppression des longues coupes, etc.

Dans leur réunion d'hier les grévistes d'Avion demandent quoi ?

Un minimum de salaire et un maximum d'heures de travail, une caisse de retraite offrant toute garantie aux travailleurs et la suppression de la sale-arrêt des salaires.

Ces revendications ont-elles chance d'être discutées aujourd'hui dans la réunion d'Arras ? nous ne le croyons pas ; nous le croyons d'autant moins que MM. Delcourt, maire d'Avion et Poulain, ancien délégué mineur à Avion, qu'on a vaqué — non pas le syndical, nous nous empressons de le dire — de faire admettre à l'entrevue ne sauraient y trouver place pour de multiples raisons.

Que vous faire les mineurs d'Avion, accepteront-ils l'augmentation que les Compagnies pourraient consentir, ou tiendront-ils pour leur triomphe leurs revendications ?